

ÉTENDUE DES COUVERTURES DES CONTRATS DE SERVICES RENAULT

Ce tableau vous donne un aperçu des éléments couverts par les contrats de services Renault. Pour en connaître l'étendue exacte, référez-vous aux conditions générales de chaque contrat.

	My Warranty	EASYcare
Extension de garantie		
Défaillances du groupe motopropulseur (moteur, boîte de vitesse, etc.)	●	●
Défaillances mécaniques	●	●
Défaillances électroniques	●	●
Défaillances électriques	●	●
Assistance		
24h/24 et 7j/7	●	●
Dépannage/Remorquage dans le garage Renault de votre choix	●	●
Prestations complémentaires (hébergement, poursuite du voyage ou retour au domicile)	●	●
Véhicule de remplacement	●	●
Entretien		
Vidange de l'huile		●
Bougies d'allumage		●
Courroie d'accessoires et de distribution		●
Filtre à air, à carburant, d'habitacle et à huile		●
Huile de boîte de vitesses et de pont arrière		●
Liquide de frein et de refroidissement		●
Poulie filtrante		●
Vérification des garnitures de frein		●
Pièces d'usure		
Amortisseurs (avant et arrière)		●
Balais d'essuie-glace		●
Batterie		●
Bougies de préchauffage		●
Plaquettes de frein (avant et arrière)		●
Disques de frein (avant et arrière)		●
Filtre à particules		●
Garnitures de frein (arrière)		●
Ampoules et lampes		●
Pot catalytique		●
Embrayage		●
Échappement		●
Pot de détente et silencieux		●